



SALON DE L'AGRICULTURE
Reportage au cœur
de la nuit

PAGE VI

FOOTBALL
Les ambitions
de Fontenay-Trésigny

PAGE VII

MERCREDI 25 FÉVRIER 2009
 www.leparisien.fr

Seine-et-Marne **matin**

Une école musulmane en projet à Chelles

Les responsables de la mosquée recherchent encore le site et les financements. Mais l'idée d'installer un établissement scolaire musulman dans la ville fait son chemin.

DE RÉUNIONS d'information en appels aux dons, le projet de créer à Chelles un groupe scolaire privé musulman commence à s'ébruiter en Seine-et-Marne et dans tout l'Est francilien. Depuis novembre, les responsables de la mosquée courent les marchés et les salles de prière pour exposer leur plan : construire ex nihilo un établissement abritant des classes de primaire, de collège et de lycée, ouvert à tous mais dispensant aussi des cours traditionnels sur les valeurs de l'islam.

« Il s'agit de construire une école du même type que celles qui existent, en nombre et avec succès, chez les catholiques, note Edouard Le Breton, l'avocat de la mosquée. L'ambition est que ce groupe scolaire soit, à terme, complet et sous contrat avec l'Education nationale. »

Encore embryonnaire, le concept séduit bien au-delà des frontières chelloises. « Nous avons reçu des réponses par milliers, avec des dons très variables, de l'euro symbolique à 5 000 €, indique

Driss Ghinimi, le président de l'association gestionnaire de la mosquée. Des couples encore non mariés nous appellent même pour pré-inscrire leurs futurs enfants ! » Sur Internet, les forums de discussion sont truffés de commentaires : « Il nous faut des écoles musulmanes, lit-on sur Islamoncoeur. Sinon, à l'école soi-disant laïque, on rabêche les fêtes chrétiennes, Noël, Pâques... Ensuite, les enfants ne comprennent plus rien à la maison ! »

« Des couples encore non mariés nous appellent même pour pré-inscrire leurs futurs enfants ! »

Pour l'heure, la mosquée de Chelles, elle-même à peine achevée, n'en est qu'au stade de la recherche de financements... et d'un site. « Nous avons deux possibilités de terrains, l'un public, l'autre privé,

note, laconique, Driss Ghinimi. Rien n'est encore abouti. » Selon Jean-Paul Planchou, le maire (PS) de Chelles, « deux rendez-vous » ont été organisés depuis un an avec les représentants musulmans. « Il s'agit d'un projet privé sur lequel la municipalité n'a pas à se prononcer », indique l'édile, soulignant que la prospection concerne « l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération Mame et Chantreine ». Un terrain proche de la route de Claye, à la sortie de Chelles, semble recueillir la préférence des responsables.

Quant à la date d'inauguration de ce groupe scolaire, le mystère plane encore. « Idéalement, nous voudrions ouvrir demain, sourit le président. Mais il reste trop d'incertitudes pour avancer une date. »

A plus court terme, la mosquée pourrait créer, prochainement, des classes de maternelles dans un bâtiment proche du lieu de culte, voire dans les pièces attenantes à la salle de prière.

CHRISTEL BRIGAUDEAU

Ce que dit la loi

A PLUS d'un titre, créer une école ou un établissement scolaire relève du parcours du combattant. Les porteurs d'un tel projet doivent obtenir l'accord non seulement du maire, mais aussi ceux du préfet et du procureur de la République. A l'issue de plusieurs enquêtes fouillées sur le parcours, les intentions et la moralité des futurs cadres et enseignants, l'Education nationale rend également son avis sur le projet. Dans le cas où l'école ne veut ou ne parvient pas à être placée « sous contrat » avec l'Etat, donc subventionnée, les cours qui y seront dispensés seront entièrement libres de tout contrôle de l'Education nationale. Si elle obtient un conventionnement du ministère, les élèves y seront en revanche soumis strictement aux mêmes programmes et aux mêmes horaires que leurs camarades du public. C'est par l'organisation de la vie scolaire, des activités éducatives annexes et des sanctions disciplinaires que l'établissement pourra marquer sa différence. Et tenter de séduire les familles. **C.B.**



CHELLES, HIER. En attendant la future école, deux classes sont déjà aménagées dans la mosquée. Quelque 150 enfants de 6 ans et plus y apprennent l'arabe, chaque week-end depuis plus de deux ans. (LP/C.B.)

Canton de Coulommiers

L'épicerie sociale affiche complet

« **N**OUS CONTINUONS d'aider les plus démunis, mais nous sommes obligés de ne plus prendre de nouvelles personnes », révèle Chantal Greder, présidente encore pour quelques jours de l'épicerie sociale Espace chaleur et solidarité à Coulommiers. Pendant dix ans, l'association a bénéficié de dons alimentaires quasi quotidiens de la part du centre Leclerc. Mais entre Noël dernier et le jour de l'An, le magasin a cessé de donner ses produits frais arrivant à deux, trois jours de la date de péremption.

« Nous sommes obligés d'en arriver là parce que l'administration est de plus en plus exigeante sur la traçabilité », explique la direction du magasin Leclerc. Ce que nous donnons ne passe pas en caisse et nous aurions des soucis en cas de problème alimentaire. En revanche, nous continuons de donner les produits comme les conserves. Mais il y en a peu. Pour compenser, nous étudions le moyen de subventionner Espace chaleur et solidarité. »

Toumant sur le reliquat de la dernière collecte alimentaire qui lui avait apporté plus de 6 tonnes de vic-

tuailles, l'association dirige donc les gens vers les Restos du cœur. « Mais ces derniers ferment dans trois semaines, s'inquiète Véronique Bondjemah, qui prendra la présidence le 1^{er} mars. Nous frappons à toutes les portes, à commencer par celles des producteurs locaux qui pourraient donner des produits consommables mais impossibles à vendre, pour obtenir de nouvelles aides. »

Cette situation tombe en pleine période de hausse des bénéficiaires. « Nous en avons inscrit 21 nouveaux du 1^{er} au 19 décembre, détaille Chantal Greder. Ce même mois, nous

avons servi 313 familles par semaine. » Sa survie, l'association va la faire reposer sur les opérations qui lui permettent de rentrer un peu d'argent pour acheter des vivres : le vestiaire et la boutique dans son local de la zone commerciale de Coulommiers, son stand de la Foire aux fromages, l'opération Sacs de vêtements tous les matins et le 2^e samedi du mois dans l'après-midi, la brocante du 15 mars et celle de juin.

GEORGES BLOND

Espace chaleur et solidarité, 32, rue de l'Orgeval à Coulommiers, tél. 01.64.75.11.10 et 06.07.90.42.34.

COULOMMIERS

France 5
 décrypte
 le quotidien
 des habitants

PAGE IV

LE CHIFFRE

963
 infractions
 routières
 ce week-end



QUELQUE 500 policiers, gendarmes et CRS étaient à nouveau mobilisés le week-end dernier sur les routes de Seine-et-Marne à l'occasion du second chassé-croisé des vacances. Les contrôles étaient organisés sur les axes sensibles, du vendredi midi au dimanche soir. Selon le bilan de la préfecture publié hier, 963 infractions ont été relevées dont 579 pour excès de vitesse (dont cinq vitesses supérieures de 40 km/h à la limite autorisée). Sur les 1 381 dépistages d'alcoolémie réalisés, 68 se sont révélés positifs. Et le bilan du week-end fait état de quatre accidents et sept blessés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un concours de reprise d'entreprise

POUR CONTINUER à encourager la reprise d'entreprise, la chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne et ses partenaires du réseau Transmettre et Reprendre organisent le troisième concours de la meilleure reprise d'entreprise. Vous avez jusqu'au 10 mars pour postuler. Vous devez avoir repris une affaire en Seine-et-Marne entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2008. La meilleure reprise sera récompensée dans chaque catégorie d'activité : artisanat, BTP, commerce, industrie et services.

Pour remplir son dossier en ligne : www.seineetmarne.cci.fr.

CONFIDENTIEL
Chelles jumelée avec Gaza ?

LA VILLE de Chelles jumelée avec la capitale de Gaza ? L'idée émane d'un collectif de militantes pro-palestiniennes, les « mamans chelloises citoyennes ». Le maire (PS) Jean-Paul Planchou s'est engagé à... envisager l'idée. Des contacts seront pris avec l'association d'information et de promotion de la coopération décentralisée, Cités unies, avant un possible débat en bureau municipal.